

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUIN 2025

Délibération n°2025.06.075.B

**Contrat d'exploitation des installations de chauffage, climatisation,
eau chaude sanitaire et ventilation de GrandAngoulême : lancement
d'un appel d'offres ouvert**

LE CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 mai 2025

Secrétaire de Séance: François ELIE

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **20**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, François ELIE, Maud FOURRIER, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

Michel ANDRIEUX à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à François ELIE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET,

Excusé(s):

Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250605-2025_06_75B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Publication : 12/06/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUIN 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.06.075.B**

Rapporteur : Madame CHIRON

CONTRAT D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, CLIMATISATION, EAU CHAUDE SANITAIRE ET VENTILATION DE GRANDANGOULEME : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : DÉCARBONATION ÉNERGÉTIQUE

Enjeux : [20302 -2) RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS]

Dans le cadre de ses obligations de maintenance préventive des équipements chauffage ventilation et climatisation, GrandAngoulême s'est fixé pour objectifs :

- D'assurer la conduite et la maintenance préventive, corrective et curative de l'ensemble de ses installations avec un niveau de qualité de prestation élevé notamment en termes de confort pour les utilisateurs,
- De maîtriser les ressources énergétiques et d'optimiser les énergies,
- De maîtriser ses coûts de fonctionnement par le contrôle de ce poste budgétaire,
- De maintenir des conditions de sécurité imposées par les diverses réglementations dans toutes ses installations de chauffage, ventilation et climatisation.

C'est pourquoi il a été décidé de lancer une consultation pour la maintenance de ces installations, comprenant des prestations P2 (maintenance, entretien, dépannage), et P3 (renouvellement programmé pluriannuellement de certains organes importants) pour quelques équipements.

La consultation aura eu lieu sous la forme d'un appel d'offres ouvert, lancé en application des articles L2113-11, L2124-2, R2113-2 et 3, R2124-2, R2161-2 à 5, R2131-16 à 20 du code de la commande publique.

La forme du contrat est un marché simple à prix global et forfaitaire.

Le contrat prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2025 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 août 2030.

Le montant estimatif du marché est de 500 000 € HT pour toute la durée du marché.

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250605-2025_06_75B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Publication : 12/06/2025

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau en charge de l'achat et de la commande publique, à signer l'accord-cadre ainsi que la ou les procédure(s) négociée(s) en cas d'appel d'offres infructueux et, le cas échéant, les actes liés à sa résiliation.

D'IMPUTER la dépense au budget principal ou budgets annexes.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---